

États financiers de

**REPAIRES JEUNESSE
DU CANADA**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, bureau 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil d'administration de Repaires Jeunesse du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Repaires Jeunesse du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2022;
- l'état des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.R.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 24 mars 2023

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Bilan

Au 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

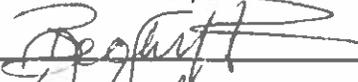
| | 2022 | 2021 |
|---|---------------|---------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Trésorerie | 1 126 556 \$ | 1 179 368 \$ |
| Placements (note 2) | 11 188 367 | 9 640 232 |
| Subventions et autres débiteurs | 1 366 746 | 1 418 081 |
| Charges payées d'avance et autres | 196 320 | 219 921 |
| Sommes à recevoir d'un apparenté (note 3) | 821 351 | 688 214 |
| | 14 699 340 | 13 145 814 |
| Immobilisations (note 4) | 309 539 | 351 361 |
| | 15 008 879 \$ | 13 497 175 \$ |

Passif et actif net

| | | |
|--|---------------|---------------|
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 5) | 5 029 866 \$ | 2 608 885 \$ |
| Apports reportés (note 6) | 7 596 303 | 8 606 296 |
| | 12 626 169 | 11 215 181 |
| Incitatifs à la location reportés (note 7) | — | 6 219 |
| Actif net | | |
| Fonds non affectés | 2 382 710 | 2 275 775 |
| Engagements (note 10) | | |
| | 15 008 879 \$ | 13 497 175 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des produits et des charges

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

| | 2022 | 2021 |
|--|-------------------|-------------------|
| Produits : | | |
| Gouvernement | 13 138 602 \$ | 4 240 931 \$ |
| Dons | 9 503 579 | 11 132 863 |
| Cotisations, frais de service et frais des événements (note 9) | 687 295 | 610 949 |
| Fondation Repaires Jeunesse du Canada (note 3) | 344 983 | 296 000 |
| Revenu de placement et produits divers | 243 060 | 43 485 |
| Événements spéciaux | 184 104 | 297 985 |
| | <u>24 101 623</u> | <u>16 622 213</u> |
| Charges : | | |
| Subventions pour des activités précises | 12 882 066 | 7 204 492 |
| Programmes nationaux | 5 349 602 | 3 639 074 |
| Aide aux Repaires jeunesse, aux programmes et aux services | 3 714 228 | 2 901 476 |
| Gouvernance | 172 433 | 120 948 |
| Bourses | 102 465 | 158 250 |
| | <u>22 220 794</u> | <u>14 024 240</u> |
| Administration | 1 471 377 | 1 396 994 |
| Amortissement des immobilisations | 236 677 | 262 517 |
| Événements spéciaux | 65 840 | 41 684 |
| Remboursement de subventions (note 3 a)) | — | 773 779 |
| | <u>23 994 688</u> | <u>16 499 214</u> |
| Excédent des produits par rapport aux charges | <u>106 935 \$</u> | <u>122 999 \$</u> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

| | 2022 | 2021 |
|---|--------------|--------------|
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 2 275 775 \$ | 2 152 776 \$ |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 106 935 | 122 999 |
| Solde à la clôture de l'exercice | 2 382 710 \$ | 2 275 775 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2022, avec informations comparatives de 2021

| | 2022 | 2021 |
|--|--------------|--------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités suivantes : | | |
| Activités d'exploitation : | | |
| Excédent des produits par rapport aux charges | 106 935 \$ | 122 999 \$ |
| Amortissement sans effet sur la trésorerie : | | |
| Immobilisations | 236 677 | 262 517 |
| Incitatifs à la location reportés | (6 219) | (28 746) |
| Variation hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation : | | |
| Subventions et autres débiteurs | 51 335 | 274 563 |
| Charges payées d'avance et autres | 23 601 | (25 606) |
| Créditeurs et charges à payer | 2 420 981 | (766 383) |
| Apports reportés | (1 009 993) | 1 516 850 |
| Sommes à recevoir d'un apparenté | (133 137) | 404 697 |
| | 1 690 180 | 1 760 891 |
| Activités d'investissement : | | |
| Achat de placements | (1 548 135) | (1 834 964) |
| Acquisition d'immobilisations | (194 855) | (136 240) |
| | (1 742 990) | (1 971 204) |
| Diminution de la trésorerie | (52 810) | (210 313) |
| Trésorerie à l'ouverture de l'exercice | 1 179 366 | 1 389 679 |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 1 126 556 \$ | 1 179 366 \$ |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

Repairs Jeunesse du Canada (l'« organisme ») a été constitué en vue d'aider les organismes membres à promouvoir la santé, la vie sociale, l'éducation, l'orientation professionnelle et la confiance en soi des garçons et des filles partout au Canada. Il vise également à favoriser la formation et la croissance des Repaires Jeunesse au Canada (les « Repaires jeunesse »).

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'organisme est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu. Le 11 juin 1948, l'organisme a été constitué en société sans capital-actions relevant de la compétence fédérale. L'organisme était auparavant constitué en corporation en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, et a été prorogé sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en juin 2013.

En date du 31 mars 2021, l'organisme a commencé à exercer ses activités sous la dénomination BGC Canada aux fins de la reconnaissance nationale de la marque et afin de refléter les pratiques inclusives des Repaires jeunesse. La raison sociale de l'organisme demeure inchangée.

La Fondation des Repaires Jeunesse du Canada (la « Fondation ») et l'organisme sont apparentés puisqu'ils partagent un membre du conseil d'administration et certains membres de la direction. L'organisme a un intérêt économique dans la Fondation puisqu'il en tire un financement annuel. La Fondation a été constituée en vue de faire des dons et des apports à l'organisme et de lui octroyer des subventions.

Les présents états financiers tiennent compte de l'actif, du passif et des activités de l'organisme. L'actif, le passif et les activités des entités provinciales, des Repaires jeunesse ou de la Fondation, qui sont constitués séparément, ne sont pas inclus dans ces états financiers et ne sont pas contrôlés ou influencés de façon importante par l'organisme.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été établis par la direction conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA du Canada*.

a) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports, y compris les dons et les subventions gouvernementales.

Les subventions au titre des programmes sont comptabilisées en tant que produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'un exercice sont courues. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et comptabilisée dans cet exercice subséquent.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

a) Comptabilisation des produits (suite)

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'une affectation externe sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

b) Instruments financiers

À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuels, à la clôture de l'exercice, s'il y a des indices de dépréciation. Dans ce cas, l'organisme détermine s'il existe un changement défavorable important dans le montant ou le moment attendu des flux de trésorerie futurs tirés de l'actif financier. S'il existe un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la valeur la plus élevée parmi les suivantes : la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus, le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou le montant que l'organisme s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif affecté en garantie. Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'un exercice ultérieur, la perte de valeur sera reprise à hauteur de l'amélioration, sans dépasser la valeur comptable initiale.

c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont inscrites à l'actif. Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à l'organisme de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Immobilisations (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative comme suit.

| | |
|------------------------------------|----------------------|
| Matériel informatique et logiciels | 3 ans |
| Mobilier et matériel de bureau | 5 ans |
| Améliorations locatives | Sur la durée du bail |

d) Incitatifs à la location reportés

L'organisme détient un incitatif à la location reporté lié au remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement qui portent sur des améliorations locatives et qui seront amorties sur la durée du bail.

e) Dons sous forme de fournitures

Les dons sous forme de fournitures sont comptabilisés dans les présents états financiers seulement lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les fournitures seraient autrement achetées par l'organisme.

f) Répartition des frais d'administration

L'organisme classe certains frais par fonction à l'état des produits et des charges. L'organisme répartit certains frais en précisant quelle est la méthode appropriée de répartition et en appliquant cette méthode de façon uniforme à chaque exercice. L'organisme répartit les salaires et les frais d'administration proportionnellement entre les comptes « Aide aux Repaires jeunesse », « Programmes nationaux » et « Gouvernance » en fonction du temps consacré pour chaque fonction par les employés en service.

g) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur le montant déclaré des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

2. Placements

L'organisme a un compte de placement d'entreprises avec un solde de 11 188 367 \$ (9 640 232 \$ en 2021) portant intérêt à 3,5 % par année (0,40 % en 2021).

3. Opérations et soldes entre apparentés

a) Fondation Repaires Jeunesse du Canada

Les sommes à recevoir d'un apparenté comprennent le montant net à recevoir de la Fondation de 763 285 \$ (657 568 \$ en 2021).

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 344 983 \$ (296 000 \$ en 2021) de subventions de la Fondation et versé 79 754 \$ (45 224 \$ en 2021) en frais remboursables au nom de la Fondation.

Au cours des exercices 2016 et 2017, la Fondation a fourni à l'organisme un financement de transition pour procéder à une restructuration structurelle. La subvention a été approuvée pour couvrir des dépenses précises inscrites au budget que l'organisme a été en mesure de financer directement. À ce titre, l'organisme a procédé au remboursement de la subvention unique en 2021.

b) Repaires Jeunesse de l'Alberta

L'organisme est lié aux Repaires Jeunesse de l'Alberta. L'organisme assure la gouvernance, le marketing, le développement des ressources et le soutien administratif pour réaliser la même mission pour les deux organismes afin de soutenir ses Repaires jeunesse membres dans toute la province de l'Alberta.

Les sommes à recevoir d'un apparenté comprennent le montant net à payer ou à recevoir de Repaires Jeunesse de l'Alberta de 58 066 \$ (30 646 \$ en 2021).

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé 130 197 \$ (82 990 \$ en 2021) en frais remboursables au nom de Repaires Jeunesse de l'Alberta.

Les opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

4. Immobilisations

| | | | 2022 | 2021 |
|------------------------------------|------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Matériel informatique et logiciels | 570 813 \$ | 367 123 \$ | 203 690 \$ | 273 779 \$ |
| Mobilier et matériel de bureau | 96 442 | 24 157 | 72 285 | 19 388 |
| Améliorations locatives | 33 843 | 279 | 33 564 | 58 194 |
| | 701 098 \$ | 391 559 \$ | 309 539 \$ | 351 361 \$ |

5. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer au 31 décembre 2022 comprennent des remises gouvernementales à payer de 7 310 \$ (9 562 \$ en 2021) au titre des cotisations sociales.

6. Apports reportés

Les apports reportés proviennent du financement versé par différents donateurs et sont destinés à des projets et programmes désignés au cours des prochains exercices.

| | 2022 | 2021 |
|--|--------------|--------------|
| Solde à l'ouverture de l'exercice | 8 606 296 \$ | 7 089 446 \$ |
| Montants reçus à dépenser au cours des exercices futurs | 1 778 494 | 4 093 030 |
| Montants constatés comme produits de l'exercice en cours | (2 788 487) | (2 576 180) |
| Solde à la clôture de l'exercice | 7 596 303 \$ | 8 606 296 \$ |

7. Incitatifs à la location reportés

Les incitatifs à la location reportés représentent le remboursement par le locateur de certaines dépenses d'investissement faites par l'organisme qui portent sur des améliorations locatives à titre d'incitatif à conclure un contrat de location à long terme. Au cours de l'exercice 2012, l'organisme a bénéficié de 218 725 \$ à titre d'incitatif en vertu d'un nouveau bail conclu avec le locateur. De ce montant, une tranche de 218 725 \$ a été amortie en réduction des charges de location au 31 décembre 2021. Au cours de l'exercice 2019, l'organisme a reçu un incitatif de 20 350 \$ en vertu d'une nouvelle modification de bail conclue avec le locateur. De ce montant, une tranche de 20 350 \$ (14 131 \$ en 2021) a été amortie en réduction des charges de location au 31 décembre 2022.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

8. Actif net non affecté

L'actif net non affecté comprend 114 152 \$ (278 143 \$ en 2021) de fonds transférés des bureaux régionaux. Ces fonds ont des restrictions géographiques pour remplir le mandat des Repaires jeunesse.

9. Cotisations, frais de service et frais des événements

| | 2022 | 2021 |
|---------------------|-------------------|-------------------|
| Frais : | | |
| Cotisations | 415 391 \$ | 383 865 \$ |
| Gestion | 157 500 | 212 084 |
| Autres inscriptions | 114 404 | 15 000 |
| | <u>687 295 \$</u> | <u>610 949 \$</u> |

10. Engagements

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location-exploitation, à effectuer les paiements annuels minimaux suivants au cours des cinq prochains exercices et par la suite.

| | |
|--------------|---------------------|
| 2023 | 299 000 \$ |
| 2024 | 302 000 |
| 2025 | 306 000 |
| 2026 | 328 000 |
| 2027 | 328 000 |
| Par la suite | 653 000 |
| | <u>2 216 000 \$</u> |

11. Gestion des risques

Les placements sont surtout exposés aux risques de taux d'intérêt et de marché. L'organisme a institué des politiques et procédures de contrôle officielles qui visent à réduire ces risques. Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition au risque par rapport à 2021.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt puissent influencer sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par l'organisme. L'organisme gère ce risque en achetant des certificats de placement garanti et en étalant les échéances des titres détenus.

REPAIRES JEUNESSE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2022

12. Ventilation des dépenses

L'organisme répartit comme suit les salaires et les dépenses d'administration en fonction du temps, en pourcentage, consacré à chaque fonction par des employés en service.

| | 2022 | 2021 |
|----------------------------|--------------|--------------|
| Aide aux Repaires jeunesse | 2 534 468 \$ | 2 096 265 \$ |
| Programmes nationaux | 1 169 000 | 771 558 |
| Gouvernance | 118 029 | 111 017 |
| Administration | 1 307 061 | 1 369 295 |
| | 5 128 558 \$ | 4 348 135 \$ |